

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

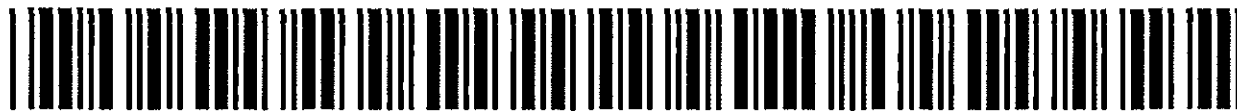
REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 03643 Numéro SIREN : 351 335 765 Nom ou dénomination : EUROMAILLE
--

Ce dépôt a été enregistré le 04/09/2018 sous le numéro de dépôt 88143



20180881432017

DATE DEPOT : 04/09/2018

N° DE DEPOT : 88143

N° GESTION : 2014B03643

N° SIREN : 351335765

DENOMINATION : EUROMAILLE

ADRESSE : 25 rue Saint Appoline 75002 Paris

MILLESIME : 2017

Offe du tribunal
commerce de Paris
des annuels déposés le :

06 SEP. 2018

EUROMAILLE

Société A Responsabilité Limitée au capital de 7 622,45 Euros
Siège social : 25 rue Sainte Apolline
75002 PARIS
R.C.S. PARIS 351 335 765 (2014 B 03643)

**TEXTE DE LA RESOLUTION VOTEE ET ADOPTEE A
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 25
JUN 2018**

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 91.096,57 euros de la manière suivante :

- en totalité, la somme de 91.096,57 euros
Au compte REPORT A NOUVEAU qui passerait ainsi
de la somme de 291.993,33 euros à la somme de
383.089,90 euros.

L'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices.

Jérôme CAUCHY
Associé gérant

Texte certifié conforme à l'assemblée



1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : Euromaille Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2

Adresse de l'entreprise 25 rue sainte apolline 75002 Paris Durée de l'exercice précédent * 1 2

Numéro SIRET* 3 5 1 3 3 5 7 6 5 0 0 0 6 8 Néant ☐ *

		Exercice N clos le	
		3 1 1 2 2 0 1 7	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	
	Frais de développement *	CX	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	
	Fonds commercial (1)	AH	372 500
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	
	Constructions	AP	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	
	Autres immobilisations corporelles	AT	12 000
	Immobilisations en cours	AV	
Avances et acomptes		AX	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	
	Autres participations	CU	
	Créances rattachées à des participations	BB	
	Autres titres immobilisés	BD	
	Prêts	BF	
Autres immobilisations financières *		BH	37 640
TOTAL (II)		BJ	422 140
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	
	En cours de production de biens	BN	
	En cours de production de services	BP	
	Produits intermédiaires et finis	BR	
	Marchandises	BT	303 159
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	
	Autres créances (3)	BZ	17 903
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:	CD	
	Disponibilités	CF	176 437
Charges constatées d'avance (3) *		CH	6 433
TOTAL (III)		CJ	503 932
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	926 071
		IA	12 000
			914 071

REVENUS : (1) Dont droit au bail : 85 500 (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : Stocks : Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

(2)

BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051-SD2018

Désignation de l'entreprise Euromaille

Néant ☐ *

Exercice N

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : . 7 622)	DA	7 622
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	762
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EI)	DG	4 943
	Report à nouveau	DH	291 993
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	91 097
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	396 417
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	272 691
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	112 171
	Dettes fiscales et sociales	DY	83 869
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	48 093
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	830
	TOTAL (IV)	EC	517 654
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	914 071
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
	{ Écart de réévaluation libre	ID	
	{ Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	517 654
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont donnés dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : Euromaille

Néant ☐ *

		Exercice N							
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA	1 184 107	FB		FC	1 184 107	
	Production vendue	{ biens * services*	FD		FE		FF		
			FG	10 135	FH		FI	10 135	
	Chiffres d'affaires nets*		FJ	1 194 242	FK		FL	1 194 242	
	Production stockée*						FM		
	Production immobilisée*						FN		
	Subventions d'exploitation						FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)						FP	158	
	Autres produits (1) (11)						FQ	6 063	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 200 464	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	622 359	
	Variation de stock (marchandises)*						FT	(30 314)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	266 407	
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	17 739	
	Salaires et traitements*						FY	153 362	
	Charges sociales (10)						FZ	44 672	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{ - dotations aux amortissements*				GA	3 992	
			{ - dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	1 181	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 079 398	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	121 066	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
	Total des produits financiers (V)						GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR		
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
	Total des charges financières (VI)						GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	121 066		

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(4) **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)**

Désignation de l'entreprise EuromailleNéant ☐ *

		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	138
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	138
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(138)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	29 831
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 200 464
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 109 367
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	91 097
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont { - Crédit - bail mobilier *	HP	
	{ - Crédit - bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(Ne pas reporter le montant des cédentes)*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

© Sage

Désignation de l'entreprise : Euromaille										Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		2		3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	372 500	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9			KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1			KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants M2		KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					KS		KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV		KW		KX		
		Matériel de transport *			KY	9 000	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	3 000	LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes					LK		LL		LM	
	TOTAL III				LN	12 000	LO		LP		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
	Autres participations				8U		8V		8W		
	Autres titres immobilisés				1P		1R		1S		
	Prêts et autres immobilisations financières				IT	37 487	IU		1V	152	
	TOTAL IV				LQ	37 487	LR		LS	152	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	421 987	ØH		ØJ	152		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence	
				1		2		4	
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CØ		DØ	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW	372 500
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB	
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME	
		Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS		MG		MH	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers		IU		MM		MN	
		Matériel de transport		IV		MP		MQ	9 000
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	3 000
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW	
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA	
	Avances et acomptes			NC		ND		NE	
	TOTAL III		IV		NG		NH	12 000	NI
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW
	Autres participations		IØ		ØX		ØY		ØZ
	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	37 640	2G
	TOTAL IV		I3		NJ		NK	37 640	2H
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK		ØL	422 140	ØM	

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Exercice N clos le 3 1 1 2 0 1 7

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.5) devient nulle.

Désignation de l'entreprise: Euromaille

Néant ☒

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :

a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;

b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

Désignation de l'entreprise		Euromaille		Néant ☐ *					
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH	5 008	QI	3 992	QJ		QK	9 000
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	3 000	QM		QN		QO	3 000
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	8 008	QV	3 992	QW		QX	12 000
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		QN	8 008	QP	3 992	QR		QS	12 000
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1	
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4	
	Inst. gales, agence et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agence am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3	
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1	
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL			NM			NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV	
Total général non venté (NP + NQ + NR)		NW	Total général non venté (NS + NT + NU)		NY	Total général non venté (NW - NY)		NZ	
CADRE C									
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (I) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (I)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (I)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (I)	5V	5W	5X	5Y
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (I) *	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		9U	9V	9W	9X
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	158 6U	158 6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (I) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	158 TY	158 TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	158 UB	158 UC	UD
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE	158 UF	UH		
	UG				
	UJ				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10

(I) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 III de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : Euromaille										Néant ☐			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL			UM			UN		
	Prêts (1) (2)				UP			UR			US		
	Autres immobilisations financières				UT	37 640		UV			UW	37 640	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA								
	Autres créances clients				UX								
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO				ZI								
	Personnel et comptes rattachés				UY	1 141		1 141					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	15 932		15 932					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN								
		Divers			VP								
	Groupe et associés (2)				VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	830		830					
	Charges constatées d'avance				VS	6 433		6 433					
TOTAUX				VT	61 976		VU	24 336		VV	37 640		
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice			VD								
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y									
Autres emprunts obligataires (1)				7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine			VG									
	à plus d'1 an à l'origine			VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A	800		800						
Fournisseurs et comptes rattachés				8B	112 171		112 171						
Personnel et comptes rattachés				8C	12 586		12 586						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D	22 073		22 073						
État et autres	Impôts sur les bénéfices			8E	29 831		29 831						
	Taxe sur la valeur ajoutée			VW	12 035		12 035						
collectivités publiques	Obligations cautionnées			VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés			VQ	7 344		7 344						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J									
Groupe et associés (2)				VI	271 891		271 891						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K	48 093		48 093						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie*				ZZ									
Produits constatés d'avance				8L	830		830						
TOTAUX				VY	517 654		VZ	517 654					
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice			VJ			(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice			VK								

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : Euromaille		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant ☐	Exercice N, clos le : 31/12/2017	
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés		à réintégrer :		WA
	de son conjoint						WB
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art.39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE	WC
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	XE
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)		XX	XW
	Amendes et pénalités		WJ	138 Charges financières (art. 212 bis)*		XZ	138
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *						XY
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)						I7
	Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	
RÉGIMES D'IMPOSITION PARTICULIERS ET IMPOSITIONS DIFFÉRÉES	Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15% ou de 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées aux taux de 0 %				I8
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions				ZN
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						WN
	Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *						WO
Intérêts excédentaires (art.39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW	XR	
Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209C)		SX	Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro		M8	WQ	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y1
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							Y3
						TOTAL I	WR
						121 066	WS
II. DÉDUCTIONS							
PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE							
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*							WT
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)							WU
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs				WV
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						WH
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						WP
	Régime des sociétés mères et des filiales* / Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation						WW
	Produit net des actions et parts d'intérêts :						XB
	2A						I6
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer*.						WZ
	Majoration d'amortissement*						XA
	Atteignant sur les investissements		Entreprises innovantes (art.44 septies A)		K9	L2	XY
	Pôle de compétitivité haut CICE (art. 44 undecies)		Sociétés investissant dans l'immobilier existant (art. 205C)		L6	K3	XD
	ZFU-TE (art.44 octies et octies A)		Bassin d'emploi à dynamiser (art.44 duodécies)		OV	IF	XF
			Zones de revitalisation rurale (art. 44 quinquies)			PC	
			Jeunes entreprises innovantes (art.44 septies A)		L5		
			Zone de réaffectation de la Défense (44 terdecies)		PA		
			Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)		XC		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)							XS
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé		dont déduction exceptionnelle pour investissement *		X9	Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y2
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II	XH
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II)		XI	121 066		XJ
		déficit (II moins I)					
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *				ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *							XL
RÉSULTAT FISCAL		BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	116 360		XO

SOMMAIRE DE L'ANNEXE

II. COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTATS

- 1) Mouvements des postes de l'actif immobilisé.....
- 2) Amortissements.....
- 3) Provisions.....
- 4) Ecart de conversion sur créances et dettes en monnaies étrangères
- 5) Etat des échéances, des créances et des dettes.....
- 6) Dettes garanties par des sûretés réelles.....
- 7) Etat des engagements financiers.....
- 8) Eléments fongibles de l'actif circulant.....
- 9) Tableau des filiales et participations
- 10) Composition du capital social
- 11) Parts bénéficiaires
- 12) Identité des Sociétés-mères consolidant les comptes de la Société
- 13) Entreprises liées : montant des immobilisations financières, créances, dettes, charges et produits financiers
- 14) Engagements pris en matières de pensions, retraites et indemnités assimilées.....
- 15) Avances et crédits alloués aux dirigeants
- 16) Rémunération allouée aux dirigeants à raison de leurs fonctions
- 17) Obligations convertibles, échangeables et titres similaires
- 18) Ventilation de l'Impôt.....
- 19) Ventilation du Chiffre d'Affaires par secteurs d'activité et par marchés géographiques
- 20) Ventilation de l'effectif moyen salarié.....
- 21) Incidence sur le résultat de dispositions fiscales relatives aux amortissements et aux provisions.....
- 22) Accroissements ou allègements de la charge fiscale future.....

- 1) Commentaires sur les frais d'établissement, les frais de recherche immobilisés et les fonds de commerce.....
- 2) Comptes de régularisation.....
- 3) Crédit-Bail.....

INFORMATIONS		
	Non produites	
Produites ci-après	Néant ou non significatif	Non applicable
X		
X X X		
	X	
X	X X	
X	X	
X	X X X X X	
		X X
		X X
		X X
X	X	
	X	

I - NOTE SUR LES REGLES ET METHODES COMPTABLES UTILISEES
--

(Code de Commerce - Article 11
Décret n° 83-1020 du 29 novembre 1983 - Article 24 - Alinéa 1 et 2)

1 - LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017 ONT ETE ELABORES ET PRESENTES CONFORMEMENT AUX REGLES GENERALES APPLICABLES EN LA MATIERE ET DANS LE RESPECT DU PRINCIPE DE PRUDENCE. LES CONVENTIONS SUIVANTES ONT ETE RESPECTEES :

- ◆ Continuité de l'exploitation,
- ◆ Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- ◆ Indépendance des exercices.

Les états financiers ont été établis en conformité avec les règlements comptables :
2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs
2004-06 sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs

2 - L'EVALUATION DES ELEMENTS INSCRITS EN COMPTABILITE A ETE PRATIQUEE PAR REFERENCE A LA METHODE DITE DES COUTS HISTORIQUES. PLUS PARTICULIEREMENT, LES MODES ET METHODES D'EVALUATION CI-APRES DECRITS ONT ETE RETENUS POUR LES DIVERS POSTES DES COMPTES ANNUELS.

IMMOBILISATIONS :

Les amortissements ont été calculés comme les exercices précédents :

✓ De façon linéaire pour.....3 992€

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé ont été, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de la valeur actuelle de ces biens.

STOCKS ET EN COURS :

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition.

La valeur brute des éléments fongibles du stock a été déterminée selon la règle FIFO (premier entré, premier sorti),

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Ces éléments ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

I - NOTE SUR LES REGLES ET METHODES COMPTABLES UTILISEES (suite)
--

*(Code de Commerce - Article 11
Décret n° 83-1020 du 29 novembre 1983 - Article 24 - Alinéa 1 et 2)*

CREANCES ET DETTES :

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- ✓ des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu,
- ✓ de la différence entre leur valeur d'inventaire et leur valeur comptable.

DISPONIBILITES :

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les liquidités en devises ont été converties en francs sur la base du dernier cours de change et les écarts de conversion ont été rapportés au résultat de l'exercice.

ACHATS :

Les frais accessoires d'achats payés à des tiers ont été incorporés dans les comptes d'achats.

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS :

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte non seulement des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise au cours de l'exercice, mais également de ceux qui présentent un caractère exceptionnel en égard à leurs montants.

3 - LES METHODES D'EVALUATION RETENUES POUR CET EXERCICE N'ONT PAS ETE MODIFIEES PAR RAPPORT A L'EXERCICE PRECEDENT.

Immobilisations

Euromailie

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 28/05/18
Tenue de compte euro

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	372 500		
TOTAL immobilisations incorporelles :	372 500		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport	9 000		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	3 000		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	12 000		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	37 487		152
TOTAL immobilisations financières :	37 487		152
TOTAL GÉNÉRAL	421 987		152

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légalés
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles			372 500	
TOTAL immobilisations incorporelles :			372 500	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport			9 000	
Mat. de bureau, informatique et mobil.			3 000	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :			12 000	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières			37 640	
TOTAL immobilisations financières :			37 640	
TOTAL GÉNÉRAL			422 140	

Amortissements

Euromaille

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 28/05/18
Tenue de compte euro

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport	5 008	3 992		9 000
Mat. de bureau, informatique et mobil.	3 000			3 000
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	8 008	3 992		12 000
TOTAL GÉNÉRAL	8 008	3 992		12 000

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :			
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL			

Provisions Inscrites au Bilan

Euromaille

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 28/05/18
Tenue de compte euro

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES				

Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	158		158	
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	158		158	

TOTAL GÉNÉRAL	158		158	
----------------------	------------	--	------------	--

État des Échéances des Créances et Dettes

Euromaille

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 28/05/18
Tenue de compte euro

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	37 640		37 640
TOTAL de l'actif immobilisé :	37 640		37 640
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	1 141	1 141	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	15 932	15 932	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	830	830	
TOTAL de l'actif circulant :	17 903	17 903	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	6 433	6 433	

TOTAL GÉNÉRAL	61 976	24 336	37 640
----------------------	---------------	---------------	---------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	800	800		
Fournisseurs et comptes rattachés	112 171	112 171		
Personnel et comptes rattachés	12 586	12 586		
Sécurité sociale et autres organismes	22 073	22 073		
Impôts sur les bénéfices	29 831	29 831		
Taxe sur la valeur ajoutée	12 035	12 035		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	7 344	7 344		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	271 891	271 891		
Autres dettes	48 093	48 093		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	830	830		

TOTAL GÉNÉRAL	517 654	517 654		
----------------------	----------------	----------------	--	--

II-8 ELEMENTS FONGIBLES DE L'ACTIF CIRCULANT

[Code de Commerce - Article 11]
[Décret n° 83-1020 du 29 novembre 1983 - Article 24 - Alinéa 10)]

EVALUATION DES ELEMENTS DE L'ACTIF CIRCULANT		
ELEMENTS	EVALUATION AU BILAN	PRIX DU MARCHÉ
Matières premières et approvisionnements		
En cours de production de biens		
Produits intermédiaires		
Produits finis		
Marchandises	303 159	303 159
Valeurs mobilières de placement		

II-10 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

[Code de Commerce - Article 11]
 [Décret n° 83-1020 du 29 novembre 1983 - Article 24 - Alinéa 12]

DIFFERENTES CATEGORIES	NOMBRE DE TITRES			VALEUR NOMINALE
	A la clôture de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	
Parts sociales	500			15.24
Actions Amorties				
Actions à dividende priori-taire sans droit de vote				
Actions privilégiées A				
Actions privilégiées B				
Actions privilégiées C				

III-2 COMPTES DE REGULARISATION

(Code de Commerce - Article 11
Décret n° 83-1020 du 29 novembre 1983 - Article 23)

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	MONTANT
- charges courante d'exploitation	6 433

CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES	MONTANT

PRODUITS A RECEVOIR	MONTANT

CHARGES A PAYER	MONTANT
- Fournisseurs : factures non parvenues - Personnel : charges à payer - Charges sociales à payer - Etat : charges à payer - Charges diverses à payer - Intérêts courus	92 662 12 586 4 121 7 344

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	MONTANT

Détail des comptes

